



# Conseil Municipal

## Mardi 13 février à 20h00

### Espace Senet - Salle Guy de Maupassant



#### ORDRE DU JOUR



Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 6 décembre 2017.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT

1. **Finances – Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2018.**
2. **Ressources humaines - Fixation de la rémunération des agents recenseurs et de l'agent coordonnateur pour le recensement de la population 2018.**
3. **Scolarité – Nouvelle organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.**
4. **Scolarité – Répartition des dépenses de fonctionnement entre la commune d'accueil et les communes de résidence des élèves des écoles maternelles et élémentaires.**
5. **Scolarité – Signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales**
6. **Communauté urbaine GPS&O – Transfert de la compétence « Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et lutte contre l'érosion des sols consécutive ».**
7. **Communauté urbaine GPS&O – Transfert partiel de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie ».**
8. **Vœu du Conseil municipal – Réaffirmation ferme des réserves émises par le Conseil municipal en 2013 dans le cadre de l'enquête publique relative à la création d'une plateforme portuaire à Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy.**
9. **Questions orales.**

Triel-sur-Seine, le 7 février 2018

LE MAIRE,  
  
Joël Mancel



#### HÔTEL DE VILLE

Place Charles de Gaulle  
78510 TRIEL-SUR-SEINE

mairie@triel.fr

www.triel-sur-seine.fr

01 39 70 22-00 (fax-22)